



PROCESSUS REGIONAL HDP-N

NOTE D'INFORMATION SUR LA FACILITATION DU CILSS AUX PAYS DE LA LIGNE DE FRONT SÉCURITAIRE

I. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Depuis le mois d'avril 2022, le CILSS, accompagné par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) et le Réseau mondial contre les crises alimentaires (GN), assure la coordination du processus d'opérationnalisation du Nexus Humanitaire- Développement- Paix (N-HDP) dans les sept (7) pays de la ligne de front sécuritaire (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Tchad, plus le Cameroun)¹. Cet engagement fait suite une série de concertations dont entre autres :

a) **La réunion de Haut Niveau** organisée par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE), l'Union Européenne et le Réseau mondial contre les crises alimentaires (GN) le 06 avril 2022. Cette consultation a permis de mobiliser des engagements financiers à hauteur de 2.5 milliards d'euro pour soutenir les plans nationaux de réponse à la crise et les programmes structurants de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) et de résilience dans sept pays

b) **La concertation du 25 mai 2022** regroupant la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS et les co-organisateurs de la réunion du 6 avril. Une Démarche Politique est initiée par les 3 OIG assortie d'un cadre de travail consensuel pour la mise en œuvre de l'engagement sur le HDP à visée alimentaire avec l'objectif de mieux répondre aux crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes.

La concertation a par ailleurs permis de valider la note d'orientation qui précise les principes devant guider le processus d'opérationnalisation du N-HDP dans les pays à savoir : (i) le leadership des États, (ii) la subsidiarité entre les niveaux local, national et régional, (iii) l'inclusivité et l'intersectorialité (reposant sur l'implication de toutes les parties prenantes du nexus HD), (iv) l'apprentissage en capitalisant sur les leçons tirées de diverses initiatives.

c) **La 1^{ère} Concertation technique du 14 juillet 2022 des pays de la ligne de front.** Elle a regroupé les représentants de tous les pays, en charge des questions humanitaires et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN), du CSAO, du GN, de l'UE, de l'UEMOA ainsi que des experts du CILSS. Elle a donné l'occasion (i) de mieux appréhender les attentes des pays ; ce qui a permis de construire une vision assez consensuelle de ce qui est attendu à l'issue des dialogues inclusifs nationaux (DIN), (ii) de définir l'approche et les modalités de conduite des DIN devant permettre à chaque pays de se doter d'une feuille de route nationale sur l'opérationnalisation du N-HDP.

d) **La 2^{ème} Concertation technique du 02 novembre 2022 des pays de la ligne de front.** Elle a connu la participation des représentants des 7 pays de la ligne de front ainsi que des membres de la Task Force N-HDP (CSAO/OECD, UE, GN et CILSS). Elle a permis de valider le guide méthodologique de conduite de dialogue inclusif et de la note technique sur l'approche N-HDP et d'examiner les modalités et calendriers de démarrage des processus pays.

¹ L'exercice concerne les 17 pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest plus le Cameroun. Il est mené par phase dont la première concerne les pays de la ligne de front sécuritaire ((Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Tchad, plus le Cameroun)

Il est convenu entre autres de :

- Reposer tout le processus sur le pôle de la décentralisation avec un rôle et un leadership forts des collectivités territoriales ;
- Accélérer l'accompagnement des pays à mettre en place des mécanismes de concertation capables de garantir la pleine participation et l'inclusivité des acteurs dans la démarche ;
- Maintenir la sécurité alimentaire et nutritionnelle comme la porte d'entrée du processus d'opérationnalisation du N-HDP.

II. ACTIVITÉS RÉALISÉES

2.1. Au niveau global et régional

2.1.1. **La réalité de l'engagement du CILSS.** L'engagement du CILSS est récemment monté en puissance par la mise à disposition par le GN d'un Consultant international en appui à la coordination du processus d'opérationnalisation du N-HDP.

Pour mieux faire corps avec le travail déjà initié par le CILSS, compléter sa compréhension du processus HDP et orienter de manière efficiente ses interventions futures sur le terrain, le Consultant a pris part à la 38^{ème} réunion annuelle du RPCA qui s'est tenue à Lomé (Togo) du 06 au 09 décembre 2022. Ce fut l'occasion (i) d'échanger, en plus des membres de la TF présent, avec d'autres acteurs régionaux non encore impliqués au processus mais, qui mériteraient d'y être associés (ROPPA et Fews Net régional) et (ii) de mieux cerner les contraintes qui bloquent le déroulement des activités d'opérationnalisation du Nexus dans les pays voire au niveau régional.

Les contraintes majeures constatées ont trait

- Au faible portage politique et technique de l'initiative par les OIG d'intégration régionale (CEDEAO et UEMOA en occurrence) du fait que l'information n'a pas bien circulé entre les services techniques concernés et leurs hiérarchies. Cette contrainte limite en partie le suivi correct du processus N-HDP au niveau régional. Il est par conséquent nécessaire de promouvoir auprès des deux OIG l'engagement des services techniques qui pourraient servir de pont focaux (PF).
- Au manque de ressources humaines et financières du CILSS pour pleinement jouer son rôle de bras technique de la CEDEAO et de l'UEMOA. L'expert en charge du dossier N-HDP au CILSS est en même temps Coordonnateur du PRA/SAN et Team leader du CH. Le Consultant GN pallie en partie à cette contrainte. Mais le problème de ressources humaines reste à ce jour à résoudre.
- À l'inexistence d'un Cadre Stratégique HDP pour l'espace CEDEAO-UEMOA-CILSS devant servir de cadre de référence du processus d'élaboration et de mise en œuvre des Feuilles de route nationales.

2.1.2. **La large communication officielle réalisée par le CILSS** en direction des pays de la ligne de front, avec l'appui du CSAO/OCDE et du GN. Tous les pays disposent à ce jour des documents de base sur le processus N-HDP à savoir notamment la note d'orientation, le guide de conduite des diagnostics inclusifs (DIN), l'approche HDP en Afrique de l'Ouest et le compte rendu de la première concertation technique des pays concernés.

2.2. Au niveau des pays

Sur le plan opératoire, deux groupes de pays ont été constitués par le CILSS pour séquencer l'appui-facilitation. Ce sont :

- **Groupe 1** : Burkina Faso Mali, Niger et Cameroun (décembre 2022-février 2023)
- **Groupe 2** : Mauritanie, Nigéria et Tchad (mars-août 2023)

Tous les pays du Groupe 1 bénéficient présentement de l'appui-facilitation du CILSS et du Consultant mis à disposition par le GN pour créer les conditions de lancement des DIN. Ils ont tous été informés de la nécessité de confirmer/réviser leurs besoins exprimés lors de la concertation technique du 14 juillet 2022 et de remplir les deux conditions préalables au démarrage du processus à savoir la désignation de l'institution focale et la constitution du groupe inclusif (GI).

De manière spécifique, la situation se présente comme suit :

➔ **Niger.** Depuis 2018, le Niger a démarré son processus d'opérationnalisation du Nexus Urgence-Développement (N-UD). Ce qui a abouti à la mise en place d'instances décisionnelles et techniques au niveau central et déconcentré à savoir le Comité Technique Tripartite du Nexus Urgence-Développement (CTTNUD), présidé par le Ministre de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes (MAHGC) et vice présidé par le Haut-Commissaire à l'initiative 3N. Une feuille de route N-UD dans le domaine humanitaire et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est déjà disponible.

Pour les besoins du processus d'opérationnalisation du N-HDP, le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, qui assure la vice-présidence du CTTNUD, a été désigné institution focale et ; le Conseiller Technique du Haut-Commissaire, point focal (PF). Le CILSS et le GN sont en attente d'une concertation technique restreinte pour préparer la réunion virtuelle élargie permettant d'examiner les modalités de lancement du DIN. À noter que le CTTNUD joue pleinement le rôle de GI du fait de sa composition et son mode de fonctionnement.

➔ **Mali.** Le processus du Nexus Humanitaire-Développement a aussi été engagé au Mali depuis 2019. Toutefois, il n'existe pas pour le moment ni instances décisionnelles, ni feuille de route comme c'est le cas au Niger. L'initiative N-HDP à visée alimentaire se trouve être la bonne opportunité pour relancer le processus dans ce pays. Par conséquent, les débats pour le choix de l'institution focale sont présentement en cours pour créer les conditions de mise en route effective du processus d'élaboration de la feuille de route. Deux concertations techniques des structures publiques clés de la mise en œuvre du processus N-HDP ont déjà eu lieu pour discuter du plan d'action à élaborer et des critères de choix de l'institution focale capable de conduire le processus d'opérationnalisation sans encombre. Le consensus qui se dégage se résume comme suit :

- Le Ministère de l'Agriculture est désigné institution focale du processus ; le Secrétaire Permanent du CONACILSS (SP/CONACILSS) est son bras technique pour le suivi quotidien du dossier.
- Une Cellule de Coordination Technique, constituée des structures publiques clés en charge du N-HDP sera mise en place. Elle sera animée au quotidien par un Secrétariat technique cogéré par le SP/CONACILSS et un Expert du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA).
- La plateforme AGIR sera réactivée et élargie aux structures en charge de la gestion des conflits au Mali pour servir de GI.

Les dispositions utiles ont déjà été prises pour proposer sous huitaine un projet de programme d'opérationnalisation du Nexus assorti d'un budget qui seront discutés et adoptés par le GI lors de sa première réunion de concertation.

➔ **Burkina Faso.** Le cas burkinabé ressemble beaucoup à celui du Mali. Le processus a démarré mais il n'y a pas d'instances décisionnelles mises en place et pas de feuille de route élaborée. Depuis 14 juillet dernier, le processus d'opérationnalisation du N-HDP a repris. Le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire a été désigné institution focale et son Secrétaire Exécutif le point focal (PF). Des séances de travail en ligne et présentielle (entre nationaux) ont eu lieu. Ce qui a permis une meilleure compréhension du processus au niveau national. Un projet de budget pour l'élaboration de la feuille de route est disponible. Il sera validé par le GI. Pour la formalisation du GI, les autorités du Ministère de l'Agriculture demandent une mission d'appui du Consultant CILSS pour

aider la partie nationale à identifier les critères de participation au groupe ainsi que faciliter la compréhension du rôle respectifs des parties prenantes dans le processus national.

➔ **Cameroun.** Comme au Niger, le Cameroun s'est engagé depuis quelques années dans l'exercice d'opérationnalisation du N-HDP. Des instances politiques et techniques de gouvernances existent à savoir :

- Le Comité de Pilotage des Projets et Programmes financés par le Peace Building Fond (PBF) des Nations Unies. Il est présidé par le Premier Ministre et animé par un Secrétariat Technique conjoint PNUD et Premier Ministère.
- Une Task Force (TF) nationale et deux TF régionales : (i) celle de l'extrême Nord et (ii) celle de l'Est, couvrant l'Est, l'Adamaoua et le Nord.

L'institution focale est le Ministère de l'Agriculture. Le point focal désigné est le Coordonnateur du Programme National de Veille et de Renforcement de la Sécurité Alimentaire (PNVRSA). Une réunion de concertation technique de quelques structures publiques clés du Nexus HDP a eu lieu la deuxième semaine de janvier 2023 pour discuter des modalités de mise en place du GI et des dispositions nécessaires pour le lancement du processus d'opérationnalisation sous la présidence de la primature.

Le noyau dure du GI a été constitué et comprend la Task Force Nationale et les Task Force Régionales y compris les Régions du Nord-ouest et Sud-ouest et toutes les parties prenantes à l'analyse Cadre Harmonisé.

III. VERS UNE APPROCHE REGIONALE COORDONNEE PAR LE CILSS

Conformément au souhait exprimé par les OIG politiques de la sous-région (CEDEAO et UEMOA) le CILSS, accompagné par le CSAO et le Réseau Mondial contre les Crises Alimentaires (GN) assure i) la coordination et le suivi du processus d'opérationnalisation du N-HDP au niveau régional et national et ii) l'animation/facilitation des Diagnostics Inclusifs (DI) nationaux.

Pour ce faire et en vue de permettre au CILSS d'appuyer avec efficacité les Groupes Inclusifs (GI) régional et nationaux, les actions ci-après, bénéficiant de l'accompagnement des partenaires techniques régionaux, sont envisagées:

➔ **Actions pilotées par le CILSS, avec l'accompagnement du CSAO et du GN**

1. Identifier les **sources de financement** durables permettant au CILSS d'assurer dans la durée son rôle de coordination et de suivi du processus régional, y compris la mise en œuvre des feuilles de route.
2. Sensibiliser davantage les Organisations d'intégration régionale à l'exigence de l'effectivité de leur **portage politique** ainsi que de la **participation effective de leurs structures techniques** concernées par le processus N-HDP.
3. S'assurer, en respect du principe de l'inclusivité et de l'intersectorialité, que les GIs sont constitués de l'ensemble des parties prenantes clés concernées par le N-HDP à visée alimentaire : structures publiques (urgence et développement), acteurs non étatiques, structures et acteurs de la sphère sécuritaire, représentants des collectivités territoriales décentralisées, etc.².

² Ambassades des principaux bailleurs de fond dans les pays, autres agence Onusiennes pertinentes présentes dans le pays, IONG, LONG en plus des membres du CSAO et du GN.

➔ **Actions facilitées par le CSAO**

1. Organiser une réunion de la Task Force Régional (TFR) élargie aux OIG (CEDEAO et UEMOA) pour (i) faire le point de l'état d'avancement du processus N-HDP au niveau régional et national et (ii) s'assurer de l'inclusivité et de l'intersectorialité des GIs (implication de toutes les institutions représentées dans la TF).
2. Aider le CILSS à mobiliser les ressources nécessaires au financement des appuis catalytiques destinés aux pays.
3. Faciliter, en appui au CILSS, l'ouverture du processus N-HDP aux réseaux d'acteurs régionaux, notamment les organisations paysannes, le secteur privé, les ONG régionales et locales, etc.

➔ **Actions facilitées par le GN**

1. Assurer la mobilisation dans le meilleur délai de ressources nécessaire à l'accompagnement du processus à niveau régional et national. Ceci inclut :
 - a. **Étendre l'appui technique du Consultant régional du CILSS** afin d'assurer la continuité de l'accompagnement au niveau régional et veiller à la cohérence des actions nationales.
 - b. **Mobiliser de ressources techniques additionnelles** à niveau des pays en conformité avec les besoins exprimés par les GIs, tout en veillant à utiliser en premier lieu les ressources internes mises à disposition par les partenaires techniques et financiers (PTF).
 - c. **Permettre le bon déroulement des boucles de concertation, réunions techniques et ateliers conformément aux** réalités spécifiques des pays et en fonction des besoins exprimés par les GIs.
2. Assurer l'appui et l'accompagnement de la part des bureaux régionaux, sous régionaux et nationaux de la FAO et du PAM ainsi que la coordination avec les autres instances Onusiennes pertinentes (le Groupe UNISS HDP-N en occurrence).
3. Veiller à l'implication des représentations nationales **des partenaires du GN³** dans les processus N-HDP nationaux.

³ Délégués de l'Union Européenne, Bureaux pays ECHO, Bureau USAID, Représentants nationaux de la Banque Mondiale, les autres membres du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.